Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260321-DEL21032026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 21/03/2026

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage
17/03/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	DEL21-03-2026-03

L'an 2026, le 21 mars à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ONNO Anthony, Maire.

Présents : Mme DAMONNEVILLE Cécile, Mme FRAVAL Sophie, Mme GEGOUREL Clara, Mme GRIGNOUX Laurence, M. GUEGAN Daniel, M. GUEGAN Arnaud, Mme JOUBIER Anne-Catherine, Mme LE BOUQUIN Anne-Laure, M. LE FORESTIER Jean-Yves, Mme LE GUIDEC Mylène, Mme LE MANOUR Audrey, M. LE MASSON Joël, M. LE TONQUEZE Gilles, Mme MORVANT Yvonne, M. NOUREUX Grégory, M. ONNO Anthony, M. POSTIC Jean-François, M. QUILLERE Nicolas, M. QUILLIEC Elie.

Secrétaire de séance : Mme DAMONNEVILLE Cécile

Objet de la délibération : Détermination du nombre d'adjoints

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE FIXER à 5 le nombre d'adjoints au Maire.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

